



MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
ET DES SPORTS



## ***L'organisation du temps scolaire***

Vos projets sportif et scolaire vous conduisent à postuler à l'entrée dans une des structures implantées au CREPS de Toulouse Midi-Pyrénées en pôle France, en pôle Espoir ou dans un centre de formation.

**Si vous êtes admis(e) au CREPS** vous allez bénéficier d'horaires scolaires aménagés ou personnalisés dans un des trois établissements scolaires (le collège Jean Moulin, le lycée Professionnel Renée Bonnet et le lycée Bellevue) grâce à un partenariat de qualité avec le Rectorat de l'Académie de Toulouse.

Vous trouverez ci-joint l'offre de formation de chaque établissement afin que vous puissiez remplir le dossier de candidature sur le site internet.

Vous serez intégrés dans des classes spécifiques de Sportifs de Haut Niveau (SHN) au lycée Bellevue et au Collège Jean Moulin dont le planning scolaire quotidien est de quatre heures de cours par jour (sauf pour les 4èmes, 3èmes et 2des qui ont une demi-journée supplémentaire de cours le lundi matin).

Les élèves du L.P. Renée Bonnet sont intégrés dans des classes non spécifiques Sportifs de Haut Niveau avec un emploi du temps personnalisé de manière à libérer au moins trois demi-journées d'entraînement dans la semaine (mardi matin, mercredi après-midi et jeudi matin).

L'accueil des élèves Sportifs de Haut Niveau en collège commence **dès la classe de quatrième.**

La préparation des **diplômes de l'enseignement secondaire supérieur** (Baccalauréat Général, Technologique et Professionnel) est en **quatre ans au lieu de trois.**

## ***Recrutement et orientation***

### ***Pour les élèves entrants en seconde Générale ou en 1<sup>ère</sup> année BAC PRO***

Deux cas de figure en fonction des établissements choisis :

Pour le **lycée Bellevue** le recrutement s'effectue **en dehors de la Procédure d'Affectation Multi-dossier (PAM)**. Cependant, vous devez procéder obligatoirement à une inscription PAM auprès de votre établissement scolaire actuel au cas où votre candidature ne serait pas retenue au CREPS de Toulouse, sans inclure dans vos vœux le lycée Bellevue.

Pour le **L.P. Renée Bonnet** le recrutement s'effectue **dans le cadre de la Procédure d'Affectation Multi-dossier (PAM)**. Si vous candidatez pour le L.P. Renée Bonnet vous devez donc en premier vœu mentionner le LP Renée Bonnet avec la formation choisie. Vous devez bien entendu compléter les autres vœux.

Pour les sportif(ve)s scolarisé(e)s

# SCOLARITE ENVISAGEE POUR 2010-2011

## Collège Jean MOULIN Classe spécifique de Sportifs de Haut Niveau

Les collégiens ont 4 heures de cours par jour (par ½ journée) sauf le lundi où ils ont cours toute la journée (de 8 heures à 17 heures).

✓ <b>Quatrième</b>
✓ <b>Troisième</b> (avec passage du Diplôme National du Brevet)

ℒ <u>Langue Vivante 1</u>	✓ ANGLAIS obligatoire
ℒ <u>Langue Vivante 2</u>	✓ Espagnol
	✓ Autres par le <b>CNED*</b>

## Lycée Professionnel Renée BONNET Intégration dans des classes normales avec cursus individualisé sur 4 ans (pour les Bac Pro).

Le choix du cursus professionnel entraîne l'alternance de Période de Formation scolaire et de Formation Professionnelle en Entreprise (PFE). Les PFE doivent être obligatoirement réalisées dans la région Toulousaine.

✓ <b>3<sup>ème</sup> Découverte Professionnelle 6 heures (DP 6) - Cursus en 1 an -</b>
--

### BAC PRO – (post 3<sup>ème</sup>) –

✓ <b>Bac Pro Technicien d'Usinage</b>
---------------------------------------

- ✓ Seconde
- ✓ Première

✓ <b>Bac Pro Electrotechnique</b>
-----------------------------------

- ✓ Seconde
- ✓ Première

### BAC PRO – (post BEP)-

✓ <b>Terminale EDPI</b> – Uniquement pour les SHN qui étaient en 2de EDPI à R. Bonnet en 2009/10 –
---

### Langues vivantes pour toutes les classes :

ℒ <u>Langue Vivante 1</u> : ANGLAIS obligatoire (ou autre par le CNED*)
---

\*CNED : Centre National d'Enseignement à Distance à la charge des parents ou des fédérations sous réserve de l'accord de ces dernières. Le CREPS organise l'inscription, le suivi administratif et pédagogique de l'élève. Une facture est envoyée aux fédérations pour règlement au cours du 1<sup>er</sup> trimestre.

### Section d'Enseignement Professionnel Préparation au Baccalauréat Professionnel : Coursus en 4 ans

Le choix du cursus professionnel entraîne l'alternance de Période de Formation scolaire et de Formation Professionnelle en Entreprise (PFE). Les PFE doivent être obligatoirement réalisées dans la région Toulousaine.

✓ **Bac Pro Commerce**

- ✓ 1<sup>ère</sup> année (2de CO)
- ✓ 2<sup>ème</sup> année (CT1 CO)
- ✓ 3<sup>ème</sup> année (CT2 CO)
- ✓ 4<sup>ème</sup> année (sera mise en place en 2011-12)

ℒ **LV1** : ANGLAIS obligatoire

ℒ **LV2** : ESPAGNOL obligatoire

### Section d'Enseignement Général et Technologique Préparation au Baccalauréat général et technologique : Coursus en 4 ans

Les manuels scolaires sont à la charge des familles. Vous trouverez un imprimé de demande de chèque lecture du conseil régional dans le dossier du lycée Bellevue pour apporter une aide financière. Pour tous renseignements concernant la bourse aux livres des lycées, vous pouvez contacter M.LEVY, le représentant local de la P.E.E.P. au 05.61.73.22.61 ou au 06.09.05.42.34

✓ **Seconde Générale**

Les élèves de 2de ont une demi-journée de cours supplémentaire : le lundi matin.

#### Choix des langues vivantes pour les élèves de seconde :

- |              |            |              |                              |
|--------------|------------|--------------|------------------------------|
| ℒ <b>LV1</b> | ✓ ANGLAIS  | ℒ <b>LV2</b> | ✓ ANGLAIS                    |
|              | ✓ ESPAGNOL |              | ✓ ESPAGNOL                   |
|              | ✓ ALLEMAND |              | ✓ ALLEMAND                   |
|              |            |              | ✓ Autres par le <b>CNED*</b> |

✓ <b>Cycle Terminal 1 (CT1)</b> Correspond à la classe de première avec passage des Epreuves anticipées du Baccalauréat (Français , enseignement scientifique).	✓ <b>ES</b>	<i>Spécialité : SES</i> uniquement
	✓ <b>S</b>	<i>Pas de Spécialité</i>
	✓ <b>STG</b>	<i>Option Communication / Mercatique</i> uniquement
✓ <b>Cycle Terminale 2 (CT2)</b> Fin du programme de première et début du programme de terminale.	✓ <b>ES</b>	<i>Spécialité : SES</i> uniquement
	✓ <b>S</b>	<i>Spécialité : SVT</i> uniquement
	✓ <b>STG</b>	<i>Option Communication / Mercatique</i> uniquement
✓ <b>Cycle Terminale 3 (CT3)</b> Passage du Baccalauréat.	✓ <b>ES</b>	<i>Spécialité : SES</i> uniquement
	✓ <b>S</b>	<i>Spécialité : SVT</i> uniquement
	✓ <b>STG</b>	<i>Option Communication / Mercatique</i> uniquement

#### Choix des langues vivantes pour les autres classes (CT1, CT2, CT3) :

- |              |           |              |                              |
|--------------|-----------|--------------|------------------------------|
| ℒ <b>LV1</b> | ✓ ANGLAIS | ℒ <b>LV2</b> | ✓ ESPAGNOL                   |
|              |           |              | ✓ ALLEMAND                   |
|              |           |              | ✓ Autres par le <b>CNED*</b> |

\* **CNED** à la charge des parents ou des **fédérations sous réserve de l'accord de ces dernières**. Le CREPS organise l'inscription, le suivi administratif et pédagogique de l'élève. Une facture est envoyée aux fédérations pour règlement au cours du 1<sup>er</sup> trimestre.

## FORMATION PROFESSIONNELLE 2010-2011

Pour les modalités administratives d'inscription se renseigner auprès du Département Emploi Formation Apprentissage du CREPS au 05.62.17.90.58 ou sur le site internet :

<http://www.creps-toulouse-midi-pyrenees.jeunesse-sports.gouv.fr>

### Vous postulez à l'admission d'une formation dispensée par le CREPS de Toulouse

✓ BP JEPS APT	( date limite d'inscription : 8/10/2010)
✓ BP JEPS AGFF	( date limite d'inscription : 14/05/2010)
✓ BP JEPS TIC	( date limite d'inscription : 17/12/2010)
✓ BEES 1 <sup>er</sup> degrés Haut Niveau	( date limite d'inscription : 17/09/2010)
✓ BEES 2 <sup>ème</sup> degrés Haut Niveau	( date limite d'inscription : 22/10/2010)
✓ Préformation aux BEES et BPJEPS	( date limite d'inscription : début septembre)

### Formations réservées aux titulaires du BEES ou du BPJEPS

✓ Préparateur physique coach sportif	( date limite d'inscription : 10/09/2010)
✓ Préparation d'un événementiel sportif	( date limite d'inscription : 20/04/2011)
✓ Préparation à la création d'entreprise dans le domaine du sport ou de l'animation	( date limite d'inscription : 12/09/2010)